# **DRABKIN'S SOLUTION MSDS**

N° CAS: MSDS



# **MATERIAL SAFETY DATA SHEET (MSDS)**

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange

:

Code du produit : 03602

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Spec. d'usage industriel/professionnel : Industriel.

Réservé à un usage professionel.

#### 1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

LOBA CHEMIE PVT.LTD.

107 Wode House Road, Jehangir Villa, Colaba
400005 Mumbai - INDIA
T +91 22 6663 6663 - F +91 22 6663 6699
info@lobachemie.com - www.lobachemie.com

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : + 91 22 6663 6663 (9:00am - 6:00 pm)

### **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Toxicité aiguë (par voie H301

orale), catégorie 3

Toxicité aiguë (par voie H310

cutanée), catégorie 1

Toxicité aiguë H332

(inhalation:vapeur)

Catégorie 4

Dangereux pour le milieu H410

aquatique — Danger chronique, catégorie 1

Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

www.lobachemie.com 31/05/2016 1/11

Fiche de données de sécurité

### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 2.2. Éléments d'étiquetage

### Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP)





GHS06

GHS09

Mention d'avertissement (CLP) : Danger

Mentions de danger (CLP) : H301 - Toxique en cas d'ingestion.

H310 - Mortel par contact cutané. H332 - Nocif par inhalation.

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à

long terme.

Conseils de prudence (CLP) : P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement

de protection des yeux/du visage.

P301+P310 - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE

ANTIPOISON/un médecin

P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à

l'eau/...

P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin P501 - Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale,

nationale et/ou internationale

#### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

### **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

### 3.1. Substances

Non applicable

### 3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Eau	(N° CAS) 7732-18-5 (N° CE) 231-791-2	>= 99	Non classé
Bicarbonate de sodium	(N° CAS) 144-55-8 (N° CE) 205-633-8	0.1 - 1	Non classé
POTASSIUM FERRICYANIDE 98%	(N° CAS) 13746-66-2	<= 0.1	Non classé

www.lobachemie.com 31/05/2016 2/11

Fiche de données de sécurité

POTASSIUM CYANIDE AR	(N° CAS) 151-50-8	0.001 - 0.1	Acute Tox. 1 (Oral), H300 Acute Tox. 1 (Dermal), H310 Acute Tox. 2 (Inhalation), H330 Aquatic Chronic 1, H410
----------------------	-------------------	-------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Texte complet des phrases H: voir rubrique 16

### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

#### 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut

confortablement respirer. Consulter un médecin.

Premiers soins après contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau/....

Premiers soins après contact oculaire : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après inhalation : Nocif par inhalation.

Symptômes/effets après contact avec la : Mortel par contact cutané.

peau

Symptômes/effets après ingestion : Nocif en cas d'ingestion.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone. Poudre sèche. Eau pulvérisée. Mousse.

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une

protection respiratoire.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

### 6.1.2. Pour les secouristes

Equipement de protection : Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Procédures d'urgence : Aérer la zone.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Recueillir le produit répandu. Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de

rejet adéquats.

www.lobachemie.com 31/05/2016 3/11

Fiche de données de sécurité

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- : Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les vapeurs. Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs.
- Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage

: Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière

étanche.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des mains : Gants de protection

Protection oculaire : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.

Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires : [Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide

Couleur : Yellow Solution.

Odeur : Aucune donnée disponible

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

pH : Aucune donnée disponible

Vitesse d'évaporation relative (l'acétate

butylique=1)

: Aucune donnée disponible

Point de fusion : Aucune donnée disponible

Point de congélation : Aucune donnée disponible

Point d'ébullition : Aucune donnée disponible

Point d'éclair : Aucune donnée disponible

www.lobachemie.com 31/05/2016 4/11

### Fiche de données de sécurité

Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

#### **Autres informations**

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

### Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

### Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 10.4. Conditions à éviter

Rayons directs du soleil. Températures élevées.

### **Matières incompatibles**

Pas d'informations complémentaires disponibles

### Produits de décomposition dangereux

Pas d'informations complémentaires disponibles

### **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

### Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Oral: Toxique en cas d'ingestion. Cutané: Mortel par contact cutané.

Inhalation:vapeur: Nocif par inhalation.

ATE CLP (voie orale)	100 mg/kg de poids corporel
ATE CLP (voie cutanée)	5 mg/kg de poids corporel
ATE CLP (vapeurs)	11 mg/l/4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé

31/05/2016 5/11 www.lobachemie.com

### Fiche de données de sécurité

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé
Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes : Non classé

cibles (exposition unique)

Toxicité spécifique pour certains organes

cibles (exposition répétée)

: Non classé

Danger par aspiration : Non classé

#### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.2. Persistance et dégradabilité

POTASSIUM CYANIDE AR (151-50-8)	
Persistance et dégradabilité	Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Pas d'informations complémentaires disponibles

### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

www.lobachemie.com 31/05/2016 6/11

### Fiche de données de sécurité

### 14.1. Numéro ONU

 N° ONU (ADR)
 : 1588

 N° ONU (IMDG)
 : 1588

 N° ONU (IATA)
 : 1588

 N° ONU (ADN)
 : 1588

 N° ONU (RID)
 : 1588

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR) : CYANURES INORGANIQUES, SOLIDES, N.S.A. Désignation officielle de transport (IMDG) : CYANURES INORGANIQUES, SOLIDES, N.S.A.

Désignation officielle de transport (IATA) : Cyanides, inorganic, solid, n.o.s.

Désignation officielle de transport (ADN) : CYANURES INORGANIQUES, SOLIDES, N.S.A. Désignation officielle de transport (RID) : CYANURES INORGANIQUES SOLIDES, N.S.A.

: 6.1

: 6.1

: 6.1

Description document de transport (ADR) : UN 1588 CYANURES INORGANIQUES, SOLIDES, N.S.A., 6.1, III, (E),

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

Description document de transport (IMDG) : UN 1588 CYANURES INORGANIQUES, SOLIDES, N.S.A., 6.1, III, POLLUANT

MARIN/DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

Description document de transport (IATA) : UN 1588 Cyanides, inorganic, solid, n.o.s., 6.1, III, ENVIRONMENTALLY

**HAZARDOUS** 

Description document de transport (ADN) : UN 1588 CYANURES INORGANIQUES, SOLIDES, N.S.A., 6.1, III, DANGEREUX

POUR L'ENVIRONNEMENT

Description document de transport (RID) : UN 1588 CYANURES INORGANIQUES SOLIDES, N.S.A., 6.1, III, DANGEREUX

POUR L'ENVIRONNEMENT

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

#### **ADR**

Classe(s) de danger pour le transport

(ADR)

Etiquettes de danger (ADR) : 6.1



### **IMDG**

Classe(s) de danger pour le transport

(IMDG)

Etiquettes de danger (IMDG) : 6.1



### IATA

Classe(s) de danger pour le transport

(IATA)

Etiquettes de danger (IATA) : 6.1

www.lobachemie.com 31/05/2016 7/11

### Fiche de données de sécurité

#### **ADN**

Classe(s) de danger pour le transport

(ADN)

: 6.1

: 6.1

: 6.1

Etiquettes de danger (ADN)

6

**RID** 

Classe(s) de danger pour le transport

(RID)

Etiquettes de danger (RID) : 6.1



### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : III
Groupe d'emballage (IMDG) : III
Groupe d'emballage (IATA) : III
Groupe d'emballage (ADN) : III
Groupe d'emballage (RID) : III

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Oui Polluant marin : Oui

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

### - Transport par voie terrestre

Code de classification (ADR) : T5
Dispositions spéciales (ADR) : 47, 274
Quantités limitées (ADR) : 5kg
Quantités exceptées (ADR) : E1

Instructions d'emballage (ADR) : P002, IBC08, LP02, R001

Dispositions spéciales d'emballage (ADR) : B3 Dispositions particulières relatives à : MP10

l'emballage en commun (ADR)

Instructions pour citernes mobiles et

conteneurs pour vrac (ADR)

: T1

Dispositions spéciales pour citernes

: TP33

mobiles et conteneurs pour vrac (ADR)
Code-citerne (ADR)

: SGAH

Dispositions spéciales pour citernes (ADR) : TU15, TE19 Véhicule pour le transport en citerne : AT

Véhicule pour le transport en citerne : A Catégorie de transport (ADR) : 2

Dispositions spéciales de transport - Vrac : VC1, VC2, AP7

(ADR)

www.lobachemie.com 31/05/2016 8/11

### Fiche de données de sécurité

Dispositions spéciales de transport -Chargement, déchargement et

manutention (ADR)

Dispositions spéciales de transport -

Exploitation (ADR)

: S9

: E

Danger n° (code Kemler)

Panneaux oranges

: 60 **60** 1588

: CV13, CV28

Code de restriction concernant les tunnels

(ADR)

Code EAC : 2X

- Transport maritime

Dispositions spéciales (IMDG) : 47, 223, 274 Instructions d'emballage (IMDG) : P002, LP02 Instructions d'emballages GRV (IMDG) : IBC08 Dispositions spéciales GRV (IMDG) : B3 Instructions pour citernes (IMDG) : T1 Dispositions spéciales pour citernes : TP33

(IMDG)

N° FS (Feu) : F-A N° FS (Déversement) : S-A Catégorie de chargement (IMDG) : A Tri (IMDG) : SG35

: Solids. May be soluble in water. On contact with water, may form a weak hydrogen Propriétés et observations (IMDG)

cyanide solution. React with acids or acid fumes, evolving hydrogen cyanide, a highly toxic and flammable gas. Toxic if swallowed, by skin contact or by dust inhalation. The provisions of this Code shall not apply to complex ferricyanides and

ferrocyanides.

N° GSMU : 157

- Transport aérien

Quantités exceptées avion passagers et

cargo (IATA)

: E1

Quantités limitées avion passagers et

cargo (IATA)

: Y645

Quantité nette max. pour quantité limitée

avion passagers et cargo (IATA)

: 10kg

Instructions d'emballage avion passagers

et cargo (IATA)

: 670

Quantité nette max. pour avion passagers

et cargo (IATA)

: 100kg

Instructions d'emballage avion cargo

: 677

Quantité max. nette avion cargo seulement : 200kg

seulement (IATA)

(IATA)

Dispositions spéciales (IATA) Code ERG (IATA)

: A3, A13 : 6L

- Transport par voie fluviale

Code de classification (ADN) : T5

Dispositions spéciales (ADN) : 47, 274, 802

Quantités limitées (ADN) : 5 kg Quantités exceptées (ADN) : E1 Equipement exigé (ADN) : PP. EP Nombre de cônes/feux bleus (ADN) : 0

www.lobachemie.com 31/05/2016 9/11

### Fiche de données de sécurité

#### - Transport ferroviaire

Code de classification (RID) : T5 Dispositions spéciales (RID) : 47, 274 Quantités exceptées (RID) : E1

Instructions d'emballage (RID) : P002, IBC08, LP02, R001

Dispositions spéciales d'emballage (RID) : B3 Dispositions particulières relatives à : MP10

l'emballage en commun (RID)

Instructions pour citernes mobiles et

conteneurs pour vrac (RID)

: T1

Dispositions spéciales pour citernes : TP33

mobiles et conteneurs pour vrac (RID)

Codes-citerne pour les citernes RID (RID) : SGAH : TU15 Dispositions spéciales pour les citernes

RID (RID)

Catégorie de transport (RID) : 2

Dispositions spéciales de transport - Vrac

(RID)

: VC1, VC2, AP7

Dispositions spéciales de transport -

Chargement, déchargement et

: CW13, CW28, CW31

manutention (RID)

Colis express (RID) : CE11 Numéro d'identification du danger (RID) : 60

#### Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC 14.7.

Non applicable

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

### 15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

### 15.1.2. Directives nationales

### **Allemagne**

AwSV, référence de l'annexe : Classe de danger pour l'eau (WGK) 3, Présente un très grave danger pour l'eau

(Classification selon la AwSV, Annexe 1)

12e ordonnance de mise en application de la Loi fédérale allemande sur les contrôles d'immission - 12.BlmSchV

Non assujetti au 12ème BlmSchV (décret de protection contre les émissions)

(Règlement sur les accidents majeurs)

### Pays-Bas

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : Aucun des composants n'est listé SZW-lijst van mutagene stoffen : Aucun des composants n'est listé

www.lobachemie.com 31/05/2016 10/11

### Fiche de données de sécurité

NIET-limitatieve lijst van voor de

voortplanting giftige stoffen - Borstvoeding

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen -

Vruchtbaarheid

NIET-limitatieve lijst van voor de

voortplanting giftige stoffen - Ontwikkeling

: Aucun des composants n'est listé

: Aucun des composants n'est listé

: Aucun des composants n'est listé

#### **Danemark**

Recommandations règlementation danoise : L'utilisation de ce produit est interdite aux mineurs

Les femmes enceintes/allaitantes travaillant avec le produit ne doivent pas entrer en

contact direct avec celui-ci

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

#### Texte intégral des phrases H et EUH:

Acute Tox. 1 (Dermal)	Toxicité aiguë (par voie cutanée), catégorie 1
Acute Tox. 1 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 1
Acute Tox. 2 (Inhalation)	Toxicité aiguë (par inhalation), catégorie 2
Acute Tox. 3 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 3
Acute Tox. 4 (Inhalation:vapour)	Toxicité aiguë (inhalation:vapeur) Catégorie 4
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 1
H300	Mortel en cas d'ingestion.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H310	Mortel par contact cutané.
H330	Mortel par inhalation.
H332	Nocif par inhalation.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit

www.lobachemie.com 31/05/2016 11/11